

Fiche Profil de Poste

Circonscription : HAGUENAU NORD

Libellé du poste : Conseiller Pédagogique de Circonscription

1. Définition du poste et des missions :

Maître formateur, le Conseiller pédagogique de circonscription exerce ses activités sous la responsabilité de l'Inspecteur de l'Education Nationale. Il met en œuvre le projet de circonscription, contribue au pilotage de la circonscription dans l'objectif d'améliorer les compétences des enseignants et les résultats des élèves.

Le conseiller pédagogique a principalement une mission d'ordre pédagogique. Il peut être conduit à accomplir les tâches administratives liées au programme de travail de la circonscription ou de représentation de l'IEN.

Il est un partenaire essentiel dans la formation des enseignants du premier degré et assure ses fonctions d'aide et de conseil auprès des professeurs, et plus particulièrement auprès des entrants dans le métier. Il apporte un regard extérieur positif et amène les enseignants à développer une attitude réflexive sur leurs pratiques professionnelles et sur la dimension sociale du métier d'enseignant.

Il assure le suivi d'actions particulières dans ses aspects réglementaires et pédagogiques.

Animation et formation :

- Le conseiller pédagogique contribue à la conception et à la mise en œuvre des actions de formation et d'animation de la circonscription ; encadre la gestion des animations pédagogiques à l'aide du logiciel *Circonscrip*t.
- Il assure des formations inscrites au plan de formation de circonscription
- il participe aux actions et impulsions inter-degrés ainsi qu'aux formations
- il encourage et contribue à la diffusion des réussites pédagogiques dans le cadre du site internet de la circonscription.
- il contribue à l'actualisation, produit et mutualise des ressources pédagogiques
- il est conseiller technique de l'IEN dans des domaines spécifiques (sécurité, réglementation, PPMS).
- Il suit et anime l'enseignement de la natation : agréments, relation avec les maîtres-nageurs et les directeurs des piscines...
- Il garantit la mise en œuvre des projets E.P.S. avec les partenaires (associations, collectivités, comités sportifs...) par la mise en place de conventions et agréments des intervenants.
- Il garantit les conditions réglementaires d'activités à taux d'encadrement renforcé : le cyclisme, le ski nordique, l'escalade, la voile, l'équitation.
- Il aide à l'élaboration et au suivi des dossiers de sorties scolaires, ACMISA et classes APAC.
- Il assure la promotion de l'EPS dans la circonscription : lien avec l'USEP, mise en place d'un calendrier de rencontres, accompagnement des enseignants, ...

Fonctionnement pédagogique et administratif des écoles :

- le conseiller pédagogique assiste les équipes d'école dans l'élaboration et l'évaluation des projets des écoles, des programmations de cycle et d'école, dans l'analyse des résultats aux évaluations...Il est amené à participer aux conseils de maîtres et de cycle dans les écoles.
- il opère un suivi des actions des écoles et tient un tableau de bord

Suivi des élèves :

- le conseiller pédagogique assiste les équipes d'école dans la mise en œuvre des réponses adaptées aux besoins des élèves (pédagogie différenciée, PPRE, APC...)

Suivi des enseignants :

- le conseiller pédagogique apporte l'aide nécessaire aux enseignants qui entrent dans le métier, se préparent à des examens professionnels, en difficulté professionnelle...)

2. Compétences et qualités requises par le candidat :

- compétences pédagogiques avérées sur l'ensemble des cycles et des domaines d'activité de l'école primaire
- connaissances sur les principes de la formation par compétence professionnelles
- des qualités relationnelles, le sens de l'écoute et de l'empathie
- des capacités et un goût pour le travail en équipe
- des capacités d'organisation et d'analyse
- un sens de la médiation et de la coopération
- de la disponibilité

3. Conditions de recrutement

Entretien auprès d'une commission composée de l'Inspecteur de la circonscription, d'un conseiller pédagogique et d'une tierce personne.

Contact pour obtenir des informations sur le poste :

IEN HAGUENAU NORD - 1 rue du Marché aux Poissons 67500 HAGUENAU
Tél. 03.88.73.46.66 - ien.haguenu.nord@ac-strasbourg.fr